

2017-24 (October 20, 2017)

STRATÉGIE NATIONALE SUR LES AÎNÉS ET LE VIEILLISSEMENT POSITIF

ATTENDU QUE les aînés (personnes de 65 ans et plus) constituent le segment de la population qui croît le plus rapidement, puisqu'il est passé de 8 % de la population totale (1,75 million en 1971) à 16 % (5,8 millions en 2016), et qu'il équivaudra à 24 % (10 millions en 2036).

ATTENDU QUE, contrairement à la Nouvelle-Zélande et à l'Irlande qui se sont dotées d'une stratégie nationale sur le vieillissement positif, le Canada n'a pas de vision officielle ni de plan stratégique pour faire face aux profondes répercussions des changements démographiques qui s'annoncent.

ATTENDU QUE les aînés canadiens ont contribué et continueront de contribuer de façon notoire au progrès de la société canadienne.

ATTENDU QUE la plupart des provinces et des territoires ont des plans d'action variés pour les aînés.

ATTENDU QUE de nombreux paliers de gouvernement et ministères ont des responsabilités et des pouvoirs décisionnels qui influent sur la qualité de vie des aînés

ATTENDU QU'en 2017, le Comité permanent des finances nationales a recommandé au gouvernement fédéral, en collaboration avec les parties prenantes, d'élaborer une stratégie nationale pour les aînés, et que le Comité sénatorial spécial sur le vieillissement a ébauché la plupart des éléments d'une telle stratégie.

ATTENDU QUE plus de 50 organisations, dont des associations de médecins, d'infirmières, de travailleurs sociaux, de retraités, de pensionnés du secteur fédéral, de travailleurs et d'organismes de la société civile appuient le document intitulé *An Evidence-informed National Seniors Strategy for Canada*.

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à élaborer, en partenariat avec les provinces, les territoires, les Premières nations, les Métis, les Inuits, la Fédération canadienne des municipalités et d'autres parties prenantes, une Stratégie nationale sur les aînés et le vieillissement positif.

ET que la stratégie s'articule autour des dimensions de la qualité de vie, comme la santé physique (y compris les soins dentaires), émotionnelle et mentale, la famille, le bien-être financier, la sécurité, le développement personnel, le logement adapté à l'âge, l'accès à des services abordables, des quartiers propices à la marche, les transports accessibles, l'activité physique, la nutrition, les soins de santé, le soutien aux aidants naturels ainsi que l'engagement social, politique et intellectuel.

Commission des aînés libéraux - Section de l'Ontario

Personne-ressource: ericyoung@telus.net

Coparrainé par la Section du Manitoba - Commission des aînés libéraux, les ADC de : Davenport, Mississauga-Erin Mills, Thunder Bay Superior North, Ottawa-Ouest-Nepean, Orléans, Hastings, Lennox and Addington, Essex. Les Clubs des aînés d'Ottawa-Ouest-Nepean

Reference : SLC Policy Paper "[Stratégie nationale pour un vieillissement positif](#)"
October 20, 2017